



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12 ^{eme}
Nom de site	359976	Numéro	T19465
Adresse du site	18, rue Claude Tillier	Hauteur	R+5 (18.25m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G (700, 800,900, 1800, 2100 et 2600MHz)		
Complément d'information			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	26/04/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	15/05/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	26/06/2018

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G)
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes relais couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 800MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) orientées vers les azimuts 0°, 160° et 270°
Tilts (degrés)	6°

Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Ce projet consiste à installer 3 antennes dans un tube.
Zone technique	Les modules techniques de couleur gris clair seront placés dans les combles et ne seront pas visibles depuis la rue.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	22.35m

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M AUTOUR DES ANTENNES



Rayon 100m

(AUCUN IMMEUBLE EN VUE DIRECT CAR INFÉRIEUR À L'ANTENNE)

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

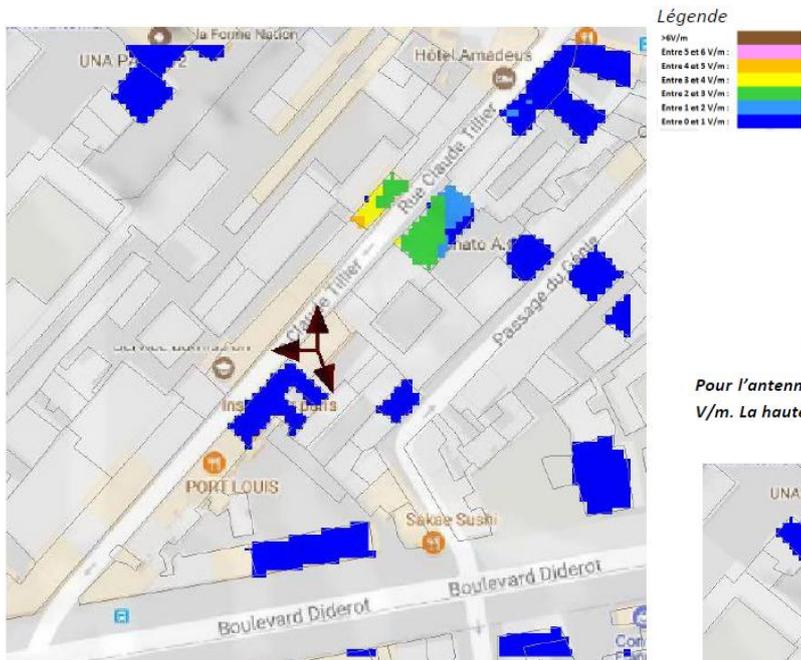


Rayon 25m

Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



b. Azimut 160°

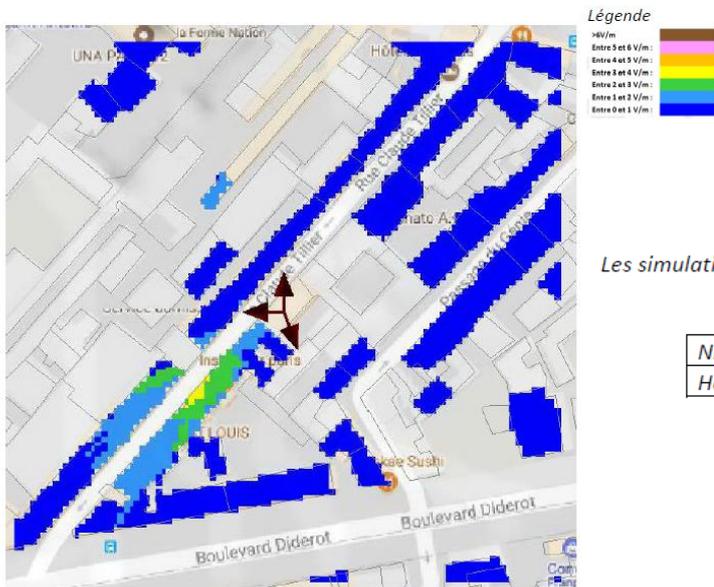
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 16,5 m.



Les simulations sont conformes au seuil de la Charte 2017

c. Azimut 270°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 16,5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 160°	Azimut 270°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	19,5 m	16,5 m	16,5 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

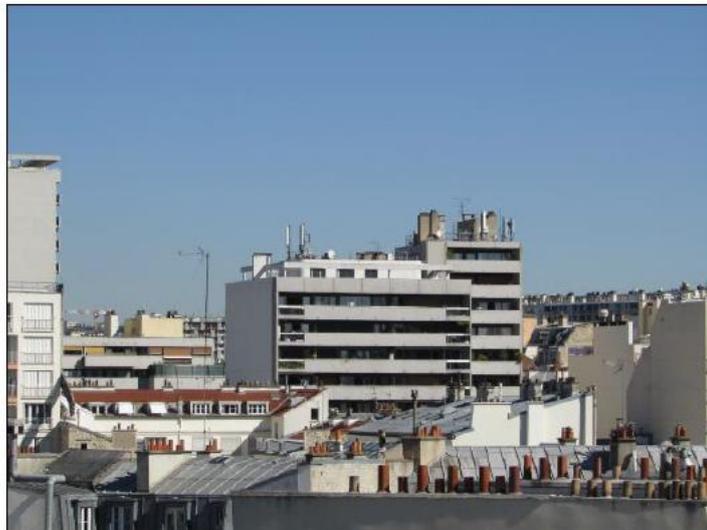


Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimet 0°



Azimet 2° : 160°



Azimet 3° : 270°

